

Repères historiques liés à la crise des banlieues - Monsieur Portelli - CNFPT 2 mars 06

Extrait conférence du 2/03/06 – non validé par l'orateur

I - CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

Définition

■ Les 3 piliers de l'ordre public en France sont la sécurité, la tranquillité et la salubrité. Inscrit dans la Constitution de 58 comme : « Eviter les dommages aux biens et aux personnes, qu'ils soient individuels ou collectifs » ; il se traduit institutionnellement par 3 niveaux d'autorités : National : 1^{er} Ministre ; Départemental : Préfet ; Communal : Maire.

Situation

■ Une situation sans précédent s'est produite en nov. 05 ; très vite les outils traditionnels ont été inopérants, d'où la justification d'un recours à une légalité d'exception. Trois conditions étaient remplies : situation exceptionnelle ; intérêt public menacé et bafoué ; institution traditionnelle incapable d'agir dans un cadre normal.

Possibilités

■ **Etat de siège** : Confier à l'autorité militaire un grand nombre de pouvoirs dévolus en temps normal à l'autorité civile (exple : commune de Paris en 1871).
■ **Etat d'urgence**¹ : Les pouvoirs de l'autorité civile sont étendus et plus particulièrement l'autorité des préfets (à eux de gérer cet état d'urgence comme le couvre-feu par exple). Il s'instaure par décret en Conseil des Ministres pour 12 jours puis est autorisé par le parlement. Il peut être levé par le Président de la République.

II - CONTEXTE

Dans le monde et hors de France

■ Globalisation, mondialisation, internationalisation
Le monde² est sous l'égide de l'OMC ... mais aussi de réseaux criminels : drogue, prostitution, arme, immigration clandestine ... Tous les réseaux ont profité de la mondialisation, cela se répercute notamment pour le trafic de drogue dans les banlieues.

En France

■ Dès 1980 les banlieues deviennent des zones où l'économie souterraine prospère. Les autorités chargées de rétablir l'ordre ont de plus en plus de mal à y pénétrer. La crise des banlieues est une crise du déracinement où, bien souvent, l'habitat est incriminé.

- ✓ 1789 à 1900 : 24 millions d'hab., 85% de la pop est rurale³
- ✓ 1900 : Apparition des manufactures (charbon, acier, textile, chantier naval), vague d'exode rural
- ✓ 1975 : Révolution industrielle - 2^{ème} vague d'exode rural

¹ Loi du 3/04/1955, votée lors des événements d'Algérie, n'a été appliquée par la suite qu'en 1988 [Nouvelle Calédonie].

² Trois espaces dynamiques : Nord (EU, Canada, Mexique) ; Europe ; Sud Est asiatique (Chine, Inde,...)

Trois autres espaces : Amérique centrale et Sud ; Afrique ; Asie centrale

³ Cf. Pierre GOUBERT « Enracinement, sédentarité, précarité. »

- ✓ 1990 : Avènement du tertiaire et des services [1,5 millions d'emplois industriels de moins en 30 ans (soit 6 millions de personnes concernées).
 - ✓ Dès 1990 : Dans les écrits, fin annoncé du syndicalisme et des mouvements ouvriers⁴
Aujourd'hui : agriculture 5% ; industrie 12% ; tertiaire 83%
 - En parallèle, évolution des missions assignées à l'Etat : 4 grands changements
 - ✓ **Etat absolu** : le roi concentre tous les pouvoirs
 - ✓ **Etat organisateur** : après 1798, l'Etat impulse des orientations⁵
 - ✓ **Etat providence** de 1945 - 1975
 - ✓ **Etat, acteur parmi d'autres acteurs**, son périmètre d'action est de plus en plus réduit
- Le reproche des banlieues : éloignement des pouvoirs politiques, élitisme.

III - CRISE DES BANLIEUES/CRISE DES VILLES

Le périmètre urbain, il concerne 3 français sur 4 aujourd'hui

- 3 causes : a/ Baby boom de 1945 - b/ Exode rural - c/ Immigration massive : décolonisation (décennie asiatique 45-55 et décennie africaine 55-65⁶) ; sans omettre dans les années 30 les migrations italiennes, polonaises, arméniennes, espagnoles et belges.
- Traduction : construction de grands ensembles (Plan Courant 1953), 5 millions de logement en 20 ans (1945-1965) ; Perturbation de l'équilibre de la ville : rupture entre la ville et la banlieue, amplifiée par le développement de l'automobile. La Circulaire Guichard du 21 mars 1973 sonne l'arrêt des constructions.

6 caractéristiques initiales des grands ensembles :

- Grand nombre d'appartements sur un périmètre réduit
- Réalisés au moindre coût
- Fonction résidentielle, pas d'activité économique d'où l'indispensable moyen de transport
- Isolés, pas d'équipement collectif
- Pauvreté architecturale
- Caractéristique sociologique [jeunes couples, jeunes enfants, pas de + de 40 ans ; au bout de 30 ans : ville dans la ville].

Mais, véritable opportunité au travers des grands ensembles, « le confort est à la portée de toutes les classes sociales », vrai périmètre de promotion sociale. Il n'y a pas eu de problèmes tant qu'a duré le plein emploi.

5 handicaps majeurs pour les grands ensembles aujourd'hui

- **Situation** : Eloignée des Centre Villes ; Déficit de transport collectif
- **Cadre bâti / Architecture**
- **Population** : Jeunes (35 à 40% de moins de 20 ans, niv. nat. 25%) ; Familles nombreuses (10% de ménages de 6 pers et +) ; Personnes âgées + 65 ans (8% contre 15% au niv. nat.) ; Familles mono parentales ; 25 % de nationalité étrangère (6% au niv. nat.)
- **Emploi** : 4 x plus de chômage qu'au niv. nat.
- **Situation des enfants** (capital culturel + scolarité)

Rupture consommée : 3 étapes

- 1- Désorganisation sociale : Alimentée par la pauvreté, la dégradation des cadres bâtis, « la petite délinquance quotidienne entre dans la normalisation »
- 2- Exclusion : l'intégration illégale comme zone de non droit en réponse à une intégration légale inaccessible
- 3- Expression de la violence: Haine de tout et de tous, bâtie sur une absence de perspective, véritable « rage ».

⁴ Cf. regard sur l'actualité 1991 - Ecrit sur les grands ensembles et la crise des banlieues.

⁵ « Liberté, égalité, fraternité » ; pour mémoire le terme fraternité n'a été rajouté qu'en 1840

⁶ Notamment en 62 après l'indépendance de l'Algérie : un million de français rapatriés

IV - INSECURITE ET BANLIEUES

Quantitativement

- En 20 ans, de 1980 à 2000, augmentation de 40% des crimes et délits ; pendant les 30 glorieuses seulement 10% d'augmentation. En 2001, la barre des 4 millions de crimes et délits est franchie.
- Loi du 29 Août 2002 relative à la **sécurité intérieure**. L'insécurité diminue mais pas la violence. En fond, le problème d'une politique en pointillée, d'un empilement des mesures qui déstabilisent les intervenants de terrain.

Qualitativement :

- Montée dans les grandes agglomérations et notamment dans les zones très urbanisées
- Montée en puissance de la délinquance des mineurs (40% des délinquants sont des mineurs)
- Développement massif du trafic de drogue qui génère en amont et en aval des formes multiples de délinquances.

V - EXPRESSION DE LA VIOLENCE

4 niveaux sont définis en France :

- **Niveau 1** : Attitude passive, incivilité (bruit, désœuvrement, roder, traîner)
- **Niveau 2** : Provocation, on sort de l'attitude passive (pour beaucoup liée à la drogue)
- **Niveau 3** : Agression, insulte, menace, appel, Tél. nocturne, graphiti
- **Niveau 4** : Violence physique contre les biens et les personnes (atteint quotidiennement)

VI - SPECIFICITES FRANCAISES⁷

1^{ère} spécificité : Politique

De 1945-2005, 4 politiques de sécurité se succèdent :

- a) **Réadaptation - 1945/75** - Politique qui mise sur la réadaptation du délinquant. A noter, l'Ordonnance de 45 sur la délinquance de mineurs
- b) **Prévention - 1975-1990** - Politique misant sur la notion de prévention, de gestion
Face à la montée de la délinquance, c'est la société de consommation qui est décriée
- c) **Plans locaux de sécurité - 1995-2005** - Régler globalement les problèmes
- d) **Politique de contractualisation - 1995-2005** - Notion de partenariat et de coproduction
Etat + collectivité locale : loi Pasqua, loi Sarkozy

Aujourd'hui : les politiques pensent que la prévention a échoué, qu'il faut opter pour des politiques plus répressives : le « tout sécuritaire » est entré dans les débats.

2^{ème} spécificité : 6 à 7 millions d'immigrés (+ de 10% de la pop) - 9 millions de musulmans

Il est à noter : aucune revendication religieuse, raciale ou ethnique pendant les émeutes.

3^{ème} spécificité : Ghettoïsation et paupérisation des banlieues.

Un rapport des Renseignements Généraux⁸ en 2004/2005 conclue au repli communautaire des banlieues. Les huit critères d'identification de ce repli :

- 1) Nombre important de familles immigrées, pratiquant parfois la polygamie / 2) Tissu associatif culturel ou communautaire très fortement ancré / 3) Présence du commerce ethnique / 4) Multiplication des

⁷ Cf. courrier international du 23 nov. 05

⁸ Rapport des RG 2004/2005 : étude de 12 mois sur 604 quartiers sensibles et 2 millions d'habitants.

lieux de culte musulman / 5) Port d'habits orientaux et religieux très marqués / 6) Graphitis antisémites et anti occidentaux / 7) Existence, au sein des écoles, de classes avec une majorité de primo arrivants / 8) Difficulté au maintien de français d'origine.

VII - RETOUR SUR QUELQUES NOTIONS

L'école - Jules Ferry - Ecole de la République : une chance à tous
Pendant très longtemps haut lieu d'intégration, de diffusion du savoir.

- Etude « *Lien école, violence, banlieue* »

Extrait : année 70/75, massification des effectifs, les problèmes de société entrent dans les établissements scolaires.

Intégration

- Etude « *Les banlieues en faillite* »

Constat dans les années 75-80 d'une dégradation de l'image du père dans les familles maghrébines. Aujourd'hui beaucoup de jeunes des banlieues ne bénéficient pas d'autorité familiale suffisante, 35% des pères n'ont jamais été scolarisés, 30% des enfants sortent de l'école sans qualification.

Discrimination / Déf.

- « Différence de traitement entre des personnes en raison de leur couleur, de leur origine, de leur sexe ; qu'elle soit directe ou indirecte ».
- **Discrimination positive** : « traitement préférentiel accordé aux membres d'une minorité ».

- « *Les banlieues, la grande hypocrisie* » Alternative économique - Déc. 2005

Le diplôme ne protège plus de la discrimination : 10% contre 6% niv. Nat. à diplôme équivalent / 5 fois moins de réponse au candidature / Absence de capital social (50% ont un père et un emploi contre 81% pour les personnes d'origine française).

Mixité sociale

- Objectif de la politique de la ville : début des années 80

Notion de mixité territoriale (peut être imposée) et de mixité sociale (beaucoup plus difficile, concerne la culture + enjeu électoral) : Loi SRU et LOPVRU⁹.

EN CONCLUSION

Thème de la violence dans les banlieues très préoccupant sans être alarmiste...

Les options actuelles¹⁰ : Sécuritaire (tout pénal) / Discrim. vers discrim. positive / Mixité sociale / Egalité des chances (fév.06)

A noter la reconnaissance par le Chef de l'Etat d'un écart de traitement : « la République n'est pas égale pour tous » ... « le modèle d'intégration à la Française a échoué ».

▪ Vos avis, remarques, suggestions m'intéressent : Patricia TAURAN, 05 62 11 38 34

⁹ Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (déc. 2000) et Loi d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine (août 2003)

¹⁰ « La France face à la mondialisation » problèmes politiques et sociaux - janv. 06 - Article de J.L. Colombani